

Interview sur l'innovation lancée par AJMO – Foyer Familial – ORS

« Les mots plutôt que des coups »

En avril 2014, quatre stagiaires Ecett sont parties de Charleroi (Belgique) pour un stage groupé au Relais Sénart à Vert-Saint-Denis (France) :

- Claire Baland et Lidwuina Deneys de l'AJMO (service d'aide aux jeunes),
- Anne Gasia du Foyer Familial (maison maternelle)
- Christelle Risselin de l'ORS (service d'aide aux justiciables)

Elles en ont rapporté une bonne pratique : « Groupes de parole pour enfants et parents exposés aux violences conjugales » (voir sur plate-forme Ecett) et s'en sont inspirées pour innover à Charleroi. L'AJMO est un centre en milieu ouvert qui assure le suivi de ... (groupe cible).

Une nouvelle façon de penser et de parler : « Avant, nous faisons de l'encadrement pédagogique de jeunes basé sur le rappel des règles et sur le contrôle du comportement. On se basait sur la théorie du contrôle comportemental sans trop se soucier des émotions en arrière-plan. On ne savait pas que la colère de l'enfant pouvait découler de la violence familiale. On voulait organiser des groupes de parole pour ces jeunes mais on ne savait pas comment s'y prendre. Les informations que nous avons trouvées nous ont fait remonter jusqu'à la source : Karin Saldier du Relais Sénart près de Paris et nous sommes allées voir leur pratique.

Ce stage a eu un impact immédiat sur notre façon de penser et de parler de votre travail. Nous sommes revenues du Relais Sénart avec une nouvelle approche : la façon violente dont les enfants exprimaient leurs colères exprimait leur difficulté à dire leurs émotions. Il valait mieux faire parler l'enfant sur ce qu'il y a autour de sa colère, plutôt que de nous centrer exclusivement sur le rappel des règles et sur le contrôle du comportement.

Nous avons bien informé notre équipe et avons invité nos collègues à aborder l'enfant en colère par le biais du dialogue et du contexte familial : « tu frappes ? mais où as-tu déjà vu ce comportement ? » et en posant des questions simples et claires aux parents « Y a-t-il, ou y a-t-il eu, de la violence conjugale chez vous ? ». Cette violence peut être verbale ou non-verbale. S'il y a une « domination » de l'un ou l'autre dans le couple, il faut leur expliquer ce mécanisme de violence. Il y a une « cascade » dans les comportements de violence. Une maman violentée peut parfois être violente à son tour sur ses enfants. On tâche de voir avec la personne qui est dominée où en est son estime de soi. La souffrance vécue peut être dissimulée sous un comportement d'acceptation et de banalisation. On invite donc les collègues, à décortiquer les émotions avec les enfants et les parents et à distinguer la peine, la peur et le mécontentement, le respect de soi et de l'autre, apprendre à entendre ce que l'autre peut percevoir. Cela aide à prendre conscience de l'impact de la violence conjugale sur le comportement de l'enfant, il peut y avoir une reproduction des comportements de soumission ou de domination, avec des variations entre filles et garçons ».

Innovation sur le terrain: « à notre retour, nous étions très enthousiastes pour créer ce genre d'atelier à Charleroi. On a eu l'accord de nos directions pour établir une convention partenariale entre les trois associations ayant participé au stage (AJMO, Foyer Familial et ORS). Le partenariat s'est étendu à une autre association pour avoir des locaux adaptés pour les ateliers.

Dès septembre 2014, on a investi du temps pour mettre sur pied deux séquences «d'ateliers » :

- pour le groupe d'enfants : 10 séances le samedi matin. On y décrypte les comportements et les émotions comme la colère: des hurlement et des cris peuvent exprimer des choses différentes : la tristesse, la peur, l'impuissance. Alors, on recadre. L'analyse des émotions aide l'enfant à canaliser sa colère et à contrôler ses comportements.
- pour les mamans : 5 ateliers centrés sur des thèmes comme la façon dont elles doivent accompagner leur enfant dans leur contexte de vie, l'apprentissage des attitudes parentales face aux émotions de l'enfant, la gestion des émotions des parents, la distinction des genres, etc, (un thème par matinée). Une des difficultés est de trouver les parents qui acceptent de participer à ces ateliers. Il y a très peu de pères qui participent il s'agit généralement de couples séparés et les enfants sont sous la garde de leur mère.

De février jusque fin avril 2015, nous avons animé 10 ateliers pour 7 enfants et 5 ateliers pour 6 mamans (1 maman est venue en individuel car elle travaillait lors du groupe), mais aussi quelques séances de détente qui ont réuni des parents et des enfants avec leur fratrie.

Nous sommes actuellement en phase d'évaluation. Parents et enfants ont remis une évaluation écrite et nous devons encore lire tout cela. Nous avons mis en place des outils très pertinents et beaucoup de choses se passent très bien mais on entrevoit déjà des pistes d'amélioration : dans les « ateliers mamans » nous devons faire plus de place pour la souffrance de la mère, non seulement en tant que mère, mais en tant que femme.

Cette expérience pilote a été vite connue dans notre réseau professionnel. D'autres services se montrent intéressés par le projet, nous recevons des demandes d'information ».

Le coût de cette innovation : l'investissement pour ces ateliers a été :

- 6h/semaine pour 4 travailleurs (2 dans une association et un dans les 2 autres). Comme il n'y a pas eu de subsides spécifiques pour ces ateliers, le temps de travail a été pris sur les horaires habituels.
- Le prêt du local était gratuit.
- Il y a des petits frais de consommation sur place (café, biscuits, etc).
